Alligny-en-Morvan

Bulletin Municipal n°61 Janvier 2020

LE BILLET DU MAIRE

Dans ce numéro

Billet du Maire	1
Les Décisions du Conseil Municipal	2
CCAS	4
Etat-Civil	4
Alligny Pratique	5
Infos diverses	6
Le Coin des écoliers	7
Les Associations communales	9
Le Parc du Morvan	16
Le Musée	17
Centre Social	20
La Gestion des déchets	21
Divers	22

Les sapins de Noël du Morvan sont partis vers tous les coins de France, la fin d'année approche il est donc temps de rédiger ce dernier billet du Maire.

Une grande partie de l'énergie de l'équipe municipale est mobilisée sur le projet de ce qu'on appelle la « Maison des Générations » en attendant de lui trouver un nom.

L'architecte nous a proposé des plans que nous avons validés.

Cinq de ces logements seront réservés à des personnes retraitées et deux pourront, le cas échéant, être loués à d'autres personnes.

Le permis de construire devrait être déposé courant décembre et compte tenu du fait que le bâtiment se trouve dans le périmètre du château son obtention pourrait prendre jusqu'à 6 mois. Cependant, l'architecte des bâtiments de France ayant été consulté en amont et ses remarques ayant été prises en compte, on peut espérer que les choses aillent plus vite. Vous pouvez voir un aperçu extérieur au dos de ce bulletin.

Un autre projet nous occupe, c'est la création d'une mini cuisine centrale à la cantine qui pourrait cuisiner les repas du portage à domicile de tout le canton (qui proviennent actuellement de l'Allier !). La réflexion est en cours et il s'agit de savoir si le nombre de repas à produire pourra payer le fonctionnement de la structure.

Comme vous pourrez le lire dans les pages suivantes, plusieurs présidents d'associations ont décidé de passer la main.

Qu'ils soient remerciés ici pour toutes leurs actions bénévoles au service de la commune et de ses habitants.

Paulette DUBOUX qui a créé « De tout un peu » pour permettre un moment de rencontre hebdomadaire autour de créations manuelles et dans le but d'aider le téléthon et l'association de la cantine ;

Jean DUBOUX, président au long cours des « Genêts d'Or » qui cède la place à Guy HUMBEY après de nombreuses années au service de nos anciens ;

Laurent LE BRAS, efficace président du comité des fêtes qui a su maintenir les activités existantes et surtout apporter sa touche d'homme de théâtre en nous proposant des spectacles de qualité pour tous les publics.

Merci donc à tous les trois pour leur investissement au service de tous et tous nos vœux de réussite aux nouveaux présidents.

Le Conseil Municipal vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année et une excellente année 2020.

Marie-Christine GROSCHE

MAISON DES GÉNÉRATIONS

- Le Conseil Municipal a décidé d'établir un avenant au contrat de Maîtrise d'Ouvrage Déléguée conclu avec ACE BTP Ingeneery afin de pouvoir procéder directement au paiement des entreprises, considérant les difficultés rencontrées avec la trésorerie de Château-Chinon,

- Afin d'obtenir toutes les aides envisageables, le Conseil Municipal a décidé :
  - De demander l'agrément des 7 logements prévus en logements sociaux (type PLUS). Cet agrément permettrait de récupérer 10% de TVA sur une partie des travaux,
  - De déposer une demande d'aide financière à la CARSAT (caisse de retraite). Cette aide pourrait se traduire par un prêt à 0% sur 15 à 50% du montant des travaux. Pour ce faire, 5 logements sur les 7 devront être réservés à des retraités,
  - D'adhérer à la compétence « Maîtrise de la demande en énergie et conseils en énergie partagée » ce qui permettrait de répondre à un appel à projet avec possibilité d'obtenir 50 000 € de subventions,

- D'accepter le contrat Primagaz concernant le chauffage des 5 appartements rénovés et qui englobera tous les contrats de la commune (appartements Mairie, cantine),

- Compte tenu du chiffrage du projet dans le cadre de l'avant-projet définitif (APD) et des subventions envisagées, le Conseil Municipal a adopté le nouveau plan de financement comme suit :

Dépenses		**Recettes**		
Poste	*Montant HT*	*Financeur*	*Montant HT*	*%*
Acquisition	101 000,00 €	*Partenaires financiers*		
Architecte	60 617,00 €	**Etat DETR 2018** (arrondissement et contrat de ruralité)	334 620,00 €	30,00%
Maître d'ouvrage délégué	29 600,00 €	**Région Bourgogne-Franche-Comté** Acquisition - rénovation de bâtiment mixte	110 000,00 €	9,86%
Etudes techniques	48 200,00 €	**Région Bourgogne-Franche-Comté** Construction sur terrain inséré dans tissu bâti	24 000,00 €	2,15%
Assurances et frais annexes	34 083,00 €	**Conseil départemental**	32 000,00 €	2,87%
VRD et organisation de chantier	95 900,00 €	**UE Leader Morvan** Rénovation de logements publics en centre-bourg	20 213,82 €	1,81%
Construction de 2 logements	183 200,00 €	**UE Leader Morvan** Espace commun	38 793,94 €	3,48%
Rénovation de 5 logements	410 500,00 €	**SIEEEN** Appel à projet Rénovation énergétique	50 000,00 €	4,48%
Création d'une salle commune (construction)	78 500,00 €	*Autofinancement*		
Création d'un espace coworking (aménagement)	73 800,00 €	Commune *Dont emprunt CARSAT à taux 0 : de 102 508,88 € à 341 696,25 € (de 15 à 50% du montant des travaux retenus)*	505 772,24 €	45,34%
Total	**1 115 400,00 €**	**Total**	**1 115 400,00 €**	**100%**

LOGEMENT COMMUNAL

Suite à la disponibilité d'un logement au-dessus de la Mairie (départ de Kimberly CLERGEAUD), le Conseil Municipal a décidé de l'octroyer à Sylvaine CARRÉ, seule demande reçue.

TRAVAUX

- **Assainissement**

Le Conseil Municipal, considérant qu'il est nécessaire d'ajouter 20 cm de sable sur les bacs de la station d'épuration (non prévus dans le devis initial) a accepté le devis supplémentaire de la société Hydrelec d'un montant de 8 940€. Il a pris en outre une décision modificative du budget principal d'un montant de 2 125€ pour abonder le budget assainissement permettant ainsi le paiement de cette dépense non prévue.

- **Mur du Cimetière**

Les travaux de réfection du mur du cimetière ont été confiés à Benjamin AUGIER pour un montant de 10 195€ (inférieur de 991,50€ par rapport à l'autre proposition reçue)

PERSONNEL COMMUNAL

Le Conseil Municipal a décidé de renouveler le contrat de Jean-Luc BARD en tant qu'adjoint technique 2ème classe non titulaire pour une durée d'un an.

ACHAT

L'ordinateur réservé à la comptabilité fonctionnant de plus en plus mal, le Conseil Municipal a accepté le devis de la société PBI d'un montant de 1 627,06 € TTC (logiciels compris) et celui de la société Berger-Levrault de 468€ TTC pour le transfert de données occasionné par ce changement de matériel.
Le Conseil Municipal a approuvé en outre la décision modificative du budget pour le financement de cet ordinateur.

CHEMINS

- Suite à une erreur de traçage lors de la révision du cadastre et après vérifications, le Conseil Municipal a décidé de restituer le chemin situé entre les parcelles section A n°471 et 474 à Mme AGNÈS sa propriétaire. Les frais de Notaire et de géomètre seront à sa charge.

- Le Conseil Municipal a décidé de ne pas accéder à la demande d'achat d'un chemin rural à la Serrée considérant que ce chemin dessert d'autres parcelles que celles du demandeur.

- A la demande du Parc du Morvan, le Conseil Municipal a décidé d'inscrire au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR) deux sections manquantes sur l'itinéraire Bibracte-Alésia traversant la commune.

Centre Communal d'Action Sociale

Je dis toujours que c'est avec plaisir que je vous retrouve par l'intermédiaire de notre journal ! mais en fait, nous avons encore pris 6 mois et à quelle vitesse ils sont passés !
Les conseils sont les mêmes de 6 mois en 6 mois. Les vaccins, la prudence, la vigilance envers les voisins et amis etc…mais c'est inutile de vous le dire car je sais par expérience que vous avez déjà retenu tous ces conseils.
Je vous avais parlé de la mutuelle MOS et je vous rappelle que cela est bien mis en place et que plusieurs d'entre vous ont opté pour cette nouvelle mutuelle.
Pour renseignement : Madame ALEXANDRE : 06.38.16.54.11.
Pour les nouveaux arrivants, venez nous faire une petite visite à la Mairie, nous serons ravis.
Les personnes de nationalité étrangère ayant décidé de vivre en permanence dans notre village, ont également droit à un colis de Noël à partir de leur 78ème anniversaire, qu'ils n'hésitent pas à venir se signaler en Mairie afin de ne pas être oubliés l'année prochaine.
En parlant de colis de Noël, je vous souhaite de bonnes fêtes. A bientôt.

Nicole Ducreux

Joies et Peines

2ème semestre 2019

Ils se sont dit « OUI »

Loïc MARTY et Chafia HAMOUM, le 27 juillet 2019
Ronnie GALZY et Alexandra ROMAIN, le 10 août 2019
Jean-Luc BARD et Colette THIRIET, le 19 octobre 2019

Quête et dons au profit des écoles à l'occasion des mariages de :
Loïc et Chafia MARTY : 100 €
Jean-Luc et Colette BARD : 46,62 €
Ronnie et Alexandra GALZI : 120 €

Bonjour Bébés

Noé VEIL, le 17 août 2019
Mia RODRIGUES, le 07 octobre 2019

Ils nous ont quittés

Rémy VERGAND, le 14 septembre 2019
Marie-Bryane CUS épouse AGENOR, le 11 novembre 2019

<u>Décès hors commune</u> :
Jeannine GINISTY épouse GAUMONT, le 17 septembre 2019
Bernadette PRIMARD épouse GUENOT, le 15 novembre 2019

Les décès qui figurent ci-dessus sont ceux qui ont été retranscrits sur les registres d'état-civil (décès sur la commune ou personne domiciliée à Alligny).
Si vous souhaitez faire paraître un décès qui n'est pas dans ce cas vous pouvez contacter la Mairie.

La Mairie est ouverte au public
du lundi au samedi
de 9h00 à 12h00

Permanence téléphonique
du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30 (sauf le mercredi après-midi)
et le samedi de 9h00 à 12h00
au 03 86 76 13 50

Bureau de Poste

Horaires d'Ouverture :

Modifiés courant janvier voir page 6

Garderie Périscolaire

La garderie est ouverte pendant la période scolaire dans les locaux de la cantine.
Les horaires :
Matin : 7h00 à 8h50
Soir : 16h20 à 19h00
Le tarif est de 1,50€ le matin (avec collation)
et de 2,50€ le soir (goûter compris)

Point Internet

Un ordinateur avec connexion Internet est disponible dans les locaux de la Bibliothèque aux heures de permanences des bénévoles soit :

-lundi de 16h à 18h
-mercredi de 14h à 16h
- vendredi de 16h à 18h
-samedi de 9h30 à 11h30

Rappel

Si vous êtes nouveaux habitants d'Alligny-en-Morvan, merci de vous présenter au secrétariat de Mairie.

Repas à domicile

Le service de portage de repas à domicile est proposé par le Centre Social.
Pour tous renseignements vous pouvez le contacter au 03.86.84.52.52.
Tarifs : 8,80 € par repas.

Recensement militaire

Les jeunes Français et Françaises doivent se présenter en Mairie dans le mois où ils atteignent leurs **16 ans** afin de se faire recenser.
Cette démarche de recensement obligatoire leur permet notamment de s'inscrire aux examens et concours et de participer à la journée d'appel de préparation à la défense.

Pour toute information s'adresser à la Mairie.

Déchetterie de Montsauche

Déchets admis :
Gravats inertes, encombrants, cartons, papiers et autres cartons, déchets verts, ferraille, verre, emballages en mélange, huiles moteur, textiles, déchets ménagers spéciaux, batteries, pneumatiques.

Horaires d'hiver :
(1er octobre au 31 mars)
Lundi et samedi :
10h00 à 13h00
et 14h00 à 17h00
Mercredi : 14h00 à 17h00
Vendredi : 14h00 à 17h00

Horaires d'été :
(1er avril au 30 septembre)
Lundi et samedi :
10h00 à 13h00
et 14h00 à 18h00
Mercredi : 14h00 à 18h00
Vendredi : 14h00 à 18h00

Contact déchetterie : 03.86.76.14.29
Encombrants, prendre rendez-vous au 03.86.79.43.99

Conteneurs du cimetière

Les conteneurs verts placés au cimetière sont exclusivement destinés aux déchets du cimetière. ***Il est formellement interdit d'y déposer des ordures ménagères.***

Points d'apport volontaire

Il existe 4 points d'apport volontaire dans notre commune, destinés exclusivement au tri des déchets.
Il est formellement interdit d'y déposer des sacs d'ordures.
Des poursuites pourront être engagées.

Panne d'électricité

En cas de panne d'électricité vous pouvez contacter directement les services ENEDIS au 09.72.67.50.58.

Les inscriptions sur les listes électorales se font tout au long de l'année. Pour 2020, vous avez jusqu'au 07 février pour vous inscrire.
Concernant les éventuelles erreurs d'état-civil sur vos cartes électorales, vous pouvez déposer une demande de correction en ligne à :
https://www.service-public.fr/particulier/vosdroits/R49454

Commune D'ALLIGNY-EN-MORVAN

SECHERESSE

Suite à la sécheresse de cet été, nous avons besoin de savoir si des personnes de la commune ont constaté des dégâts dans leur habitation concernant le phénomène sécheresse-réhydratation des sols (par exemple fissures, lézardes apparues récemment).
Si vous avez constaté de tels phénomènes, vous pouvez contacter la Mairie avant le 31 décembre 2019 afin que nous puissions faire une demande de reconnaissance de catastrophe naturelle au niveau de la commune.
Vous devrez fournir des photos et un courrier expliquant la situation.

BIENVENUE

Après de nombreuses années de démarches et d'efforts, Sylvie et Michaël HOOD ont enfin obtenu la Nationalité Française.
Bien qu'ils résident depuis longtemps à Marnay, nous leur souhaitons la bienvenue en tant que citoyens Français.

CONTENEURS POUBELLES

Nous vous rappelons que les gros conteneurs situés dans les hameaux sont réservés aux habitations qui ne sont pas ramassées en porte à porte et aux résidents secondaires qui ne sont pas présents le jour de la collecte.
Si vous êtes ramassés devant chez vous, il est interdit de mettre vos ordures dans ces bacs.
Si de tels actes se reproduisent, la Communauté de Communes pourrait être amenée à retirer tous les conteneurs de la commune.
Les personnes résidant dans des endroits inaccessibles aux camions poubelles se verraient alors pénalisées par la faute de ces incivilités.
Si vous êtes ramassés à votre porte vos sacs doivent être déposés devant chez vous la veille du ramassage et nulle part ailleurs !!

Nous vous rappelons que si vous souhaitez être informés par mail (manifestations, spectacles, avis de coupure d'électricité, alerte météo, avertissements de la gendarmerie…) vous pouvez nous envoyer votre adresse mail à : alligny.morvan@wanadoo.fr
Nous conserverons ainsi votre adresse pour les prochains envois.

UNIQUEMENT SUR RÉSERVATION
AU 06 47 14 37 61
(le lundi de 9h à 12h)

INFO DERNIERE MINUTE

Les horaires du bureau de Poste sont susceptibles d'évoluer dans le courant du mois de janvier comme suit :
Du mardi au vendredi de 8h30 à 10h00 et de 14h30 à 16h00.
Le départ du courrier reste inchangé (14h30).

Guy MILLOT, originaire de la commune, vient d'être distingué en devenant officiellement membre de l'Institut Universitaire de France.
Enseignant-chercheur au laboratoire interdisciplinaire Carnot de Bourgogne, ses recherches portent sur la détection de certaines maladies dans l'air expiré.
Cette promotion le libèrera d'un certain nombre d'heures d'enseignement qu'il pourra consacrer entièrement à ses recherches.
Nous lui adressons ainsi qu'à sa famille nos félicitations pour cette distinction et nous lui souhaitons beaucoup de réussite dans ses recherches.

Une année en projet à l'école d'Alligny-en-Morvan

A l'école, les enfants sont répartis en deux classes. La classe de GS/CP avec Mme Dhubert qui a succédé à Mme Gruneau à la direction de l'école. La classe de PS/MS avec Mme Chevenet et Mme Conry.

Les enseignantes sont aidées par les ATSEM, Mmes Frazey et Fandino. Toutes les enseignantes s'occupent des APC.

Notre école redémarre cette année avec des projets riches et variés qui s'adressent à toutes les classes.

Ils s'articulent autour de deux axes principaux : l'éducation au développement durable avec l'intervention ponctuelle de Mme Gadrey et la culture.

Pour cela chaque classe travaillera dans différents domaines : le tri des déchets et le recyclage, la fabrication de papier, la mise en place d'une maison des insectes, la réalisation d'un compost, l'observation de la biodiversité.

Sur le plan culturel, les enfants participeront à plusieurs spectacles et à une sortie au musée Rollin à Autun.

Pour la partie éveil musical, une dumiste intervient dans les classes depuis le mois de novembre afin de préparer le spectacle de Noël et celui de fin d'année.

L'école travaille avec la bibliothèque et le musée des Nourrices dans le cadre d'un projet sur la vie d'autrefois, la découverte d'albums et de livres ainsi que l'emprunt de livres pour la maison, à raison d'une visite sur site une fois par mois.

Dans le cadre de ce projet les enfants ont participé à la réalisation de la vitrine de Noël du musée avec une fresque de Casse-noisette réalisée par les GS/CP et la fabrication de jouets d'autrefois par les PS/MS. L'école remercie le dynamisme et les interventions des dames de la bibliothèque et de la responsable du musée.

Sur le plan sportif les enfants de GS/CP se rendent une fois par semaine à la piscine avec l'école de Moux et une sensibilisation des enfants au handicap sera réalisée à travers des jeux sportifs.

Dans le cadre du projet citoyen de demain, les enfants ont travaillé sur les droits des enfants à travers un kamishibaï « La nouvelle vie d'Esteban et Charlie » et la confection de mini-frimousses en partenariat avec l'UNICEF, la réalisation d'une fresque sur la laïcité, et la plantation d'un érable, ainsi que la mise en place d'une maison des insectes sur la place du village le 9 décembre à 10h00 sous une pluie battante.

C'est donc une année riche en projets qui s'annonce pour les adultes de l'école et les enfants.

L'école remercie la municipalité et les différents partenaires qui permettent la réalisation de ces beaux projets.

Association de la cantine scolaire d'Alligny en Morvan

L'association de la cantine scolaire d'Alligny-en-Morvan souhaite de bonnes vacances de fin d'année et plus particulièrement un Joyeux Noël aux enfants et à leurs parents.

Pour notre association, les vacances de Noël sont l'heure d'un premier bilan pour l'année 2019-2020. Notre association prépare chaque jour environ 70 repas servis aux enfants des écoles d'Alligny-en-Morvan et de Moux-en-Morvan.

Le prix des repas reste inchangé : 3,30€ pour les enfants de maternelle, 3,60€ pour les primaires et 6€ pour les adultes.

Depuis le mois de novembre un repas végétarien est servi une fois par semaine à la cantine en accord avec l'expérimentation portée sur deux ans par la loi EGalim.

Un effort est fait quant à l'insertion du bio dans les menus avec certains repas composés de légumes bio provenant d'une maraîchère locale (la Ferme du Bouéjo à Beaumont).

Toutes les personnes désirant déjeuner à la cantine en compagnie des enfants, peuvent se joindre à eux en prévenant la veille au 03.86.75.11.52 pour un repas au tarif de 6 € (comprenant entrée-plat-fromage-dessert et café).

Lors de la semaine précédant les vacances scolaires, notre association a organisé son repas de Noël le jeudi 19 Décembre au cours duquel tous les enfants inscrits à l'école d'Alligny ont participé gracieusement et ont pu déguster un délicieux repas et des chocolats leur ont été offerts.

A noter, le **loto** annuel de l'association de la cantine scolaire d'Alligny-en-Morvan aura lieu le **dimanche 23 février 2020 à 14h à la salle des fêtes d'Alligny-en-Morvan**. Nous comptons sur votre présence.

Notre association souhaite aux petits et aux grands JOYEUX NOËL 2019 et BONNE ANNÉE 2020.

Le Président

Rencontre et loisirs

Toujours le mardi ! toujours un moment de détente.
En ce moment nous avons troqué le cidre frais de l'été contre un bon chocolat que Mémé nous concocte avec amour, thé ou café évidemment ! notre Marco se fait un plaisir de nous servir tout cela vers 16h.
Si l'hiver vous semble long et les jours trop courts, venez nous retrouver mais il est obligatoire de laisser à la porte ses soucis car la règle est de se détendre et de passer un après-midi de rires, cartes, jeux etc…
Nous vous attendons !

Nicole DUCREUX

DE TOUT UN PEU

Après les répétitions et les représentations des « Noces de Lucienne » nous nous sommes retrouvées orphelines.
Alain MACHIN puis Marie-Christine GROSCHE nous ont permis de nous retrouver une fois par semaine.
De là est né « DE TOUT UN PEU ». Ce n'est pas une association mais un moment de rencontre.
De 2004 à 2013, nous avons tricoté et préparé le TELETHON à qui nous avons envoyé 21 120 €, puis avons continué à faire les brocantes et les Noëls de Moux pour la cantine d'Alligny. Fin juillet 2019 nous avons versé 1 392€.
Entre temps, tous les 2 ans, pour la Biennale des Arts, nous avons exposé et habillé les arbres.
Je remercie sincèrement toutes les personnes qui m'ont aidée et soutenue.
Je laisse ma place et vous souhaite à Tous une nouvelle année très agréable.

Paulette DUBOUX

Je remercie sincèrement Paulette qui a tant fait pour animer les vendredis-tricots qui ont tant aidé le téléthon et la cantine !!
Avec votre soutien je pense continuer le chemin tout tracé.
Les dames qui voudraient nous rejoindre pourront soit broder, soit jouer des aiguilles à leur gré.
Le tout est de passer un moment convivial.

A bientôt de vous retrouver après les fêtes !!

Nicole DUCREUX

GENERATIONS MOUVEMENT - CLUB DES GENETS D'OR -

Le Club a vu le renouvellement de son Conseil d'Administration et la composition du nouveau bureau est la suivante :

- Président Guy HUMBEY
- Vice-Présidente Monique GAILLARD
- Trésorière Nicole CORDONNIER
- Vice Trésorière Colette LE MELLOT
- Secrétaire Germaine LAURE

GENERATIONS MOUVEMENT - CLUB DES GENETS D'OR - (suite)
MANIFESTATIONS EN 2020

Mercredi 08 janvier : galette des Rois, à la salle des Bruyères
Dimanche 15 mars : repas, à l'AUBERGE
Mercredi 08 avril : goûter, à la salle des Bruyères
Dimanche 07 juin : repas, à l'AUBERGE
Dimanche 06 septembre : repas, à l'AUBERGE
Mercredi 07 octobre : goûter, à la salle des Bruyères
Mercredi 11 novembre : Banquet annuel, à l'AUBERGE
Mercredi 09 décembre : Colis de Noël, à la salle des Bruyères

Ces dates pourront être modifiées suivant la disponibilité des salles ou autres motifs.
Le Club, affilié à la Fédération de la Nièvre, est assuré, aidé, reçoit un bulletin trimestriel et peut participer à des jeux, des sorties, etc..

N'hésitez pas à nous rejoindre vous serez les bienvenus.

A TOUTES ET TOUS LE NOUVEAU BUREAU VOUS SOUHAITE DE BONNES FETES DE FIN D'ANNEE.

Le Président: Guy Humbey (07 50 657 657)

COMITÉ DES FETES D'ALLIGNY-EN-MORVAN

Nous commencerons l'année par notre assemblée générale le samedi 11 janvier à 18h00, salle des fêtes. Nous vous attendons nombreux, pour nous soutenir, apporter de nouvelles idées et rejoindre notre équipe ; un pot de l'amitié et la galette des rois seront offerts à l'issue de notre réunion.

Dimanche 19 janvier à 12h30, nous fêterons la **Saint-Hilaire**, nous renouvelons la formule déjeuner & après-midi dansant et nous recevons ***Patrick Robin et son orchestre***.

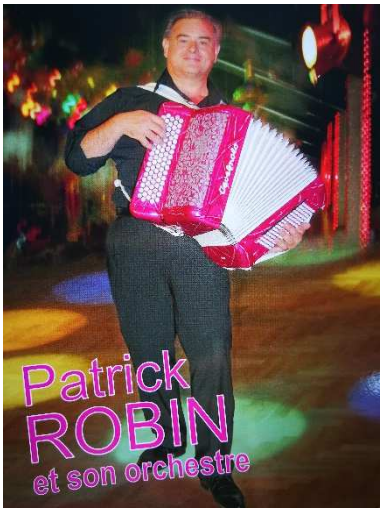

Pour le déjeuner, le menu sera :

Apéritif avec Kir et ses amuse-bouche
Salade gourmande (foie gras & saumon)
Joue de bœuf braisée aux petits oignons, accompagnée d'un gratin
Assiette de fromages et sa salade
Parfait glacé au marc de Bourgogne
Café

Comité des Fêtes suite…

Les prochaines dates des manifestations du comité des Fêtes d'Alligny, sont :

- **Assemblée Générale**, galette des rois et pot de l'amitié : samedi 11 janvier 2020 à 18h00
- **Saint-Hilaire** : dimanche 19 Janvier 2020 à 12h30
- **Loto** : dimanche 5 Avril 2020
- **Fête de la musique** : samedi 13 Juin 2020
- **30ème Foire à la Brocante** : dimanche 5 Juillet 2020
- **Fête nationale** : mardi 14 juillet 2020

Nous avions invité la ***Fanfare de Diou,*** lors de notre 14 juillet, deux concerts furent proposés, ainsi qu'un défilé aux lampions musical.

Samedi 9 novembre 2019, nous recevions le spectacle ***Stef ! En pleines formes***, une humoriste, chanteuse et comédienne, accompagnée au clavier par un musicien. La soirée fut très amusante.

Après 4 années de bénévolat au comité des fêtes, je souhaite bonne chance à la prochaine équipe. Le comité a su maintenir l'ensemble de ses rendez-vous habituels, les renouveler et en inventer de nouveaux. Je salue l'ensemble des bénévoles qui œuvrent par leur engagement à maintenir au sein de notre commune, des événements culturels, ludiques et traditionnels.

En vous souhaitant une excellente année 2020,
Laurent Le Bras, président
et toute l'équipe du comité des fêtes.

Retrouvez-nous sur notre page Facebook :
https://www.facebook.com/comitedesfetesalligny
Notre mail de contact : cdfallignyenmorvan@gmail.com

Des nouvelles d' « Alligny en Morvan Patrimoine »

En partage avec les accros de la lecture, **la veillée Morvandelle** s'est déroulée avec autant de spectateurs qu'à l'accoutumée. Les participants du cours de patois ont interprété, en patois évidemment, une veillée d'autrefois sans manquer de regarder 'le speed dating' de l'amour est dans le pré à la télévision. (Belle version écrite par Jean-François)

Les cours de patois continuent toujours le jeudi de 18h à 19h30 salle des mariages à la Mairie, soyez les bienvenus.

Programme du printemps :

Samedi 21 Mars Assemblée Générale

Dimanche 28 Juin, 10h à 18h30 salle des Bruyères *(entrée libre)*
« journée du petit patrimoine de pays et des moulins »
exposition : « l'arbre vie et usages. » *en préparation cet hiver***,** *si vous voulez participer ou apporter vos idées, contactez*
Chantal Bahour, Bernard Morhing, Catherine Lassalle ou écrivez à la Mairie, 'Alligny en Morvan Patrimoine' Merci

Biennale des arts : annulées pour cause de canicule :
* ***la randonnée*** se fera le ***mercredi 27 Mai à 9h30*** (circuit des légendes) départ devant le Musée

****La visite historique du Bourg d'Alligny*** animée par Jean Pierre Cortet se fera le ***mercredi 27 Mai à 14h30*** départ devant le Musée.

Nous avons à nouveau fait ré- imprimer **La Monographie d'Alligny et la Seigneurie de Reglois,** disponibles à la Mairie, la bibliothèque, au Musée ou la maison de la presse à 26 et 13 euros.

A bientôt de vous voir,

Les adhérents d'Alligny en Morvan Patrimoine,
Vous souhaitent de belles fêtes de fin d'année.

Association LAI VIE HAUTE

LES VOIES ANTIQUES EN FÊTE

12ème édition

19 Juillet 2020 à Gien sur Cure

Un rendez-vous incontournable ! Bloquez cette date dans vos agendas

Voies Antiques en Fêtes

L'équipe est déjà au travail pour préparer la 12ème édition (choix du thème, écriture des textes, costumes, décors) en espérant que vous nous serez fidèles.

Le matin rien ne change :
Balade avec quatre saynètes et un conte.

L'après-midi :
Le spectacle aura lieu dans le village ;

La réalisation de cette fête ne pourrait avoir lieu sans la disponibilité et les bonnes volontés de chacun, permettant ainsi les échanges entre les habitants des différentes communes (Alligny en Morvan, Gien sur Cure, Moux en Morvan et Ménessaire).

Contact : Anne ASSIE 21430 MENESSAIRE
Tél. : 07 83 13 56 38
Mail : laiviehaute@orange.fr
Page facebook : lai vie haute

Section randonnée :

Une randonnée a lieu le premier samedi du mois. Le départ se fait à 14H devant la salle des fêtes d'ALLIGNY.
Nous organisons également chaque année une randonnée citadine pour découvrir une ville. Cette année c'était à BOURGES le 25 mai.

Contacts : A. MACHIN 03 86 76 18 70
C. LASSALLE 06 85 85 24 74

Les Accros de la lecture

La Communauté de Communes « Morvan Sommets et Grands Lacs » s'est engagée à mettre en œuvre d'ici 2021 une charte de fonctionnement du réseau de lecture publique visant à informatiser les bibliothèques et à uniformiser les pratiques, les horaires, les tarifs et les règles d'emprunt.
Pour répondre à cet engagement, la gratuité étant conseillée, nous allons nous aligner sur l'ensemble des bibliothèques de la CCLSGL en proposant une **ADHESION GRATUITE à compter du 1er janvier 2020** à l'ensemble de nos lecteurs.

Au cours du 2e semestre de nombreuses activités et animations ont été proposées

* Poursuite de **l'atelier d'écriture** tous les 1er lundis de chaque mois animé par François Boussereau.
* **Exposition** « le développement durable » du 23 juin au 18 juillet, salle des Bruyères pour la journée du « petit patrimoine » puis au Musée.
* **Avec les enfants de l'école**.

2 séances ont été fixées pour croiser les différentes thématiques de l'école et du musée à travers conte, lecture et ateliers :

⇨Le 12 novembre : au musée, mise en scène du conte « du petit chaperon bleu »

⇨Le 10 décembre : décoration de la vitrine du musée.

Nos permanences restent inchangées :
- Lundi 16h/18h
- Mercredi 14h/16h
- Vendredi 16h/18h
- Samedi 9h30/11h30

La bibliothèque sera fermée du 20 décembre 2019 au 05 janvier 2020

. Le 16 novembre le duo Patrimoine et bibliothèque s'est reformé le temps d'une veillée et d'un speed dating.

. **Renouvellement** d'une partie de notre fond lors du passage du bibliobus le 9 décembre, et achat de nouveautés et du magazine « 6 mois ».

En 2020, nous continuerons l'atelier d'écriture le 1er lundi du mois de 16h à 18h et maintiendrons notre partenariat privilégié avec l'école.
Une exposition « Tony et Vagabond » est prévue de mars à avril au Musée sur le thème de : comment on fait un livre ?
Un spectacle pour les enfants de l'école est envisagé, mais reste à définir.
Par ailleurs, le musée « des Nourrices et des Enfants de l'Assistance Publique » étant le 2e lieu de la bibliothèque, il vous sera possible à partir de sa réouverture le 29 février d'emprunter ou de rendre des livres.

Les accros de la lecture vous souhaitent de belles fêtes de fin d'année !

CONFEDERATION NATIONALE DES GARDERIES PARTICULIERES
ET DE LA
PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT
(National Confédération of Private Guards and Protection of the Environment)
Application de l'Article R.6351-6 du Code du Travail
Déclaration d'activité enregistrée sous le N° 26 58 00561 58 auprès du Préfet de Région de la Région BOURGOGNE

Information pour tous ceux qui seraient intéressés par les fonctions de Gardes Particuliers Assermentés, la CNGPPE vous informe que des formations NATIONALES et formations de remises à niveau seront dispensées du 23 mars au 28 mars 2020 au siège social de la CNGPPE
Celles-ci se dérouleront de : 8 H 30 à 12 H et de 13 H 30 à 18 H

Salle du Gite les Bruyères - Le Bourg –
58230 – ALLIGNY-EN- MORVAN

- Lundi 23 mars 2020 : Module 1 : Police Judiciaire
- Mardi 24 mars 2020 : Formaliste procédural et rédaction de procès-verbaux
- Mercredi 25 mars 2020 : Module 5 : Police du Domaine Public Routier
- Jeudi 26 mars 2020 : Module 4 : Police Forestière
- Vendredi 27 mars 2020 : Module 2 : Police de la Chasse
- Samedi 28 mars 2020 : Module 3 : Police de la Pêche en Eau Douce

Si vous êtes intéressés vous pouvez nous contacter au 03 58 00 10 14 afin de vous communiquer les modalités de ces formations Nationales et de constituer votre dossier avant le 30 janvier 2020 , vous devrez également nous transmettre la photocopie des documents suivants :
Pour ceux qui n'ont jamais effectué de modules : photocopie de la carte d'identité nationale - recto/verso ou du passeport - un justificatif de domicile
Pour ceux qui ont déjà effectué des modules - photocopie de: l'arrêté de nomination de garde particulier en cours de validité - l'arrêté d'aptitude des modules effectués - la carte d'identité nationale recto/verso ou du passeport - un justificatif de domicile

La CNGPPE vous souhaite un JOYEUX NOËL et vous présente ses Meilleurs vœux de Santé, Bonheur, et Prospérité .
Que l'ANNEE 2020, vous donne à réaliser, selon vos espérances, ce que vous désirez, tant pour vous que pour vos proches.
Très cordialement.

La Directrice de Formation — Le Président
Nicole ROSSI — Roger ROSSI

A ne pas oublier :

- Gym douce tous les lundis à 10 h à la salle Les Bruyères,
- Cours de dessin et d'aquarelle les mardis à 14h à la salle Les Bruyères
- Chi gong les mercredis à 16 h (séances spéciales 4ème âge) puis à 17h et à 18h30 pour les autres à la salle des fêtes ou salle Les Bruyères,
- Bridge le jeudi à 20h salle Les Bruyères

Et le marché qui a lieu le vendredi à partir de 17h30 sur la place du village et qui prend ses quartiers d'hiver dans la salle les Bruyères en novembre et décembre.
Il se mettra en sommeil à partir du 20 décembre et reprendra au printemps 2020.

Le Parc du Morvan

50 ans !! et une nouvelle charte pour le Parc du Morvan

La nouvelle Charte du Parc est en cours d'approbation par les communes, les communautés de communes, les Départements et la Région. Après cette étape, le Morvan sera à nouveau labellisé "Parc naturel régional" par l'État, 50 ans après sa création.

La Charte est un véritable projet pour le Morvan, notre bien commun. Le Parc, avec tous les acteurs du territoire, les habitants, les associations va continuer de travailler à la préservation et la valorisation des patrimoines, et ils sont nombreux : eau, biodiversité, paysages, bâti, objets, savoirs, savoir-faire, mémoire…, à se démarquer pour mieux se valoriser et à s'engager dans les transitions que notre territoire doit opérer.

Il est d'usage de dire qu'il faut trois ans pour qu'un lieu prenne ses marques et trouve sa vitesse de croisière. Ainsi, est arrivée l'heure des premiers bilans quant aux activités du musée et à la résonance qu'elles trouvent auprès des habitants, des visiteurs, des chercheurs... Avec près de 5 000 visiteurs en 2019, cette quatrième saison, dense en rencontres et en échanges, témoigne du bon ancrage et d'un rayonnement grandissant du projet.

MUSÉE DES NOURRICES & DES ENFANTS DE L'ASSISTANCE PUBLIQUE

Confortés par ce bilan prometteur, nous poursuivons nos efforts pour le développement du musée, tant au niveau local en tant que lieu de vie culturel qu'au niveau national en tant que lieu de référence sur l'histoire du Morvan et les problématiques du placement familial.

Sur ces mots encourageants, il nous reste à vous souhaiter à tous une bonne année 2020 ainsi qu'un bel et doux hiver allignicois !

L'équipe du Musée et l'association des Amis du Musée.

L'association des Amis du Musée poursuit les travaux de recherche…

L'association réunit des personnes (environ 150 adhérents) souhaitant témoigner de l'histoire des nourrices et des enfants de l'Assistance publique. Tout au long de l'année, l'association organise des conférences, spectacles, films, etc. autour de la thématique.

Aujourd'hui, plusieurs bénévoles poursuivent les collectes au sein des archives locales et parisiennes pour essayer de mieux comprendre ce que fut la vie de tous ces enfants placés dans le Morvan depuis le milieu du XVII^{e} jusqu'au milieu du XX^{e} s. Les sources sont nombreuses et dispersées : éléments transmis par les familles, registres paroissiaux et d'état civil des communes du Morvan, archives départementales…
Pour mener ce travail, à la fois titanesque et de fourmi, l'engagement des bénévoles est essentiel. Pour avoir la vision la plus globale possible des placements réalisés par Paris, les informations locales sont croisées avec le contenu des « Registres de placement à la campagne » tenus par l'Assistance publique au XIX^{e} s. Là aussi, des bénévoles assurent la numérisation à Paris, le dépouillement et le référencement des documents.
Actuellement plus de 22 000 enfants ont été identifiés ; il est possible qu'environ 150 000 aient été placés dans le Morvan par les services parisiens pendant la période considérée.

Si vous souhaitez participer aux activités de l'asso. des Amis du Musée, faites-vous connaître :
asso-map@museedesnourrices.fr

<u>Assemblée générale 2020</u> :
Le samedi 18 avril à 15h à la Salle des Fêtes d'Alligny.
L'AG sera suivie à 17h par une conférence de Christian HONGROIS. Il partagera ses recherches sur l'histoire de son père, pupille de l'Agence de Saulieu, élevé à Saint-Didier (21) dans les années 1930.

Deux ethnologues au musée

Depuis l'été 2018, deux ethnologues mènent un travail de recherche-action au Musée. Sur place ou à distance, ils étudient le Musée sous tous ses angles, à la fois en tant que lieu de mémoire, que pôle de recherche, que vecteur d'expression ou que centre de formation...

A partir d'une soixantaine d'entretiens individuels et collectifs (acteurs du projet, visiteurs et chercheurs), cette étude croise ressentis sensibles et références scientifiques et nous permet, trois ans après l'ouverture du Musée, de dresser un premier bilan partagé.

Deux temps de restitution ont été programmés au Musée les 19 et 20 décembre derniers avec les habitants, les élus, les partenaires et toutes les personnes interviewées. Ce travail sera mis en partage à travers différents projets en 2020 et 2021 : journées d'études thématiques, créations artistiques, exposition temporaire…

Retour sur la saison 2019 au musée

Avril 2019 au musée. Echange entre des jeunes placés et Geneviève Avenard, défenseure des droits des enfants.

2019 a été une année dense pour le musée. Toute l'année, à l'occasion du trentième anniversaire de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant, nous nous sommes associés à l'ONG DEI-France pour organiser une **saison culturelle dans le Musée et hors-les-murs sur la thématique des droits de l'enfant**. La saison s'est terminée à Paris, aux côtés du Défenseur des Droits, de la Défenseure des Enfants et de représentants de l'ONU, le 20 novembre, date anniversaire. Les créations des jeunes artistes de la Comète et des services d'accueil familial de la fondation Grancher, présentées à Alligny en avril dernier y ont été unanimement saluées.

DEI-France

Extraits 2019 : Quelques temps forts !

Comédie musicale « *MontTrésor* »

Journées du Patrimoine. Visite guidée.

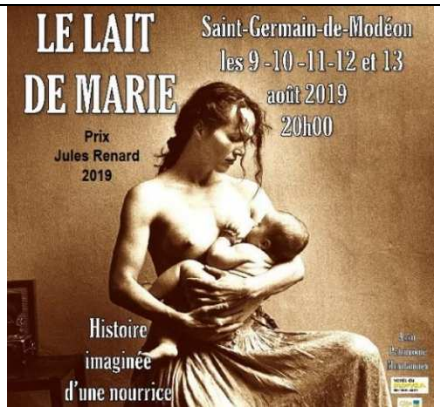

Pièce « *Le lait de Marie* », J. ROBART

Je vous salue Mamelles, cie S. Teresa

Bière des nourrices (B comme Bière)

Création « *De vives voix* »

Nuit des Musées. Parcours-lectures

Pam et Lou reprennent J. BAEZ

Projection ciné-cyclo

Les vendredis Folies continuent...

Troc de plantes avec Fanny

Atelier d'écriture avec François

Atelier peinture avec Annemie

Aux jeux retrouvés avec Etienne

Café réparation avec le lab'aux

Les champignons avec Gilles

Reprise des Vendredis Folies d'Alligny, le vendredi 13 mars à partir de 18h
Venez construire avec nous la programmation de l'année 2020 !

FERMETURE HIVERNALE DU MUSEE

Le musée est fermé pour l'hiver. Il rouvrira ses portes le samedi 29 février 2020.
En attendant, venez découvrir la vitrine de Noël réalisée par les enfants de l'école et les bénévoles de la bibliothèque !

La vitrine de Noël a été réalisée par les enfants d'Alligny, Moux, Gien et Ménessaire qui sont scolarisés à l'école d'Alligny (maternelles et CP), avec leurs enseignantes, ATSEM et les bénévoles des Accros de la lecture. Le décor a été fait à partir du Conte de Casse-noisette et du Petit Chaperon bleu (écriture par les bénévoles de la bibliothèque).

Un grand merci à tous pour leur implication !

Retrouvez toute la programmation du musée à Alligny et hors-les-murs : www.museedesnourrices.fr

Centre Social

Le Centre Social des Grands Lacs du Morvan est un lieu d'accueil pour les habitants

Toute l'équipe du centre social **vous accueille**, du lundi au vendredi, qu'on soit de Montsauche ou des communes environnantes.

Chaumard
Alligny-en-Morvan
Gien-Sur-Cure
Gouloux
Montsauche-Les Settons
Moux-en-Morvan
Planchez
Ouroux-en-Morvan
Saint Brisson
Saint Agnan

Nouveauté 2020, La Maison de Services aux Publics va devenir Maison France Services
Le nom change mais les fonctions restent les mêmes. (Pôle Emploi, la CAF, MSA, Sécurité Sociale, URSSAF, CARSAT. …)

Activités pour les enfants, les adultes et les séniors actifs :
Renseignements et programmes disponibles à l'accueil du Centre Social
Horaires d'ouvertures : du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 13h30 à 17h.
Tel : 03 86 84 52 52 / centre-social-montsauche@orange.fr

Aide à Domicile

SAAD Morvan

Service d'Aide et d'accompagnement à Domicile Morvan
Agrément qualifié n° SAP3-43155693 du 16/08/2011

Le SAAD Morvan c'est :

Pour vous permettre de **vivre chez vous le plus longtemps possible** et éviter l'entrée en institution, le SAAD Morvan peut faire intervenir une aide à domicile qui vous aide dans votre vie quotidienne,tous les jours ou ponctuellement, tout en maintenant le lien social.

Visite à domicile et devis gratuit. Pour nous contacter :

Adresse : 6 place Marcel Mariller
58230 MONTSAUCHE LES SETTONS
Du lundi au vendredi 8h30 à 12h30 et 13h30 à 17h
Téléphone : 03 86 84 52 76
mail : aide.domicile.montsauche@orange.fr

Pour **vous aider dans l'entretien de votre logement**, nous mettons à votre disposition une aide à domicile qui effectuera des tâches de ménage quotidien (poussières, sols, vitres, entretien du linge, repassage))
L'intervenante à domicile est employée et payée par le service prestataire, qui s'occupe de tous les aspects administratifs et légaux.

- **Aides fiscales : réduction ou crédit d'impôt : s**elon votre situation, l'avantage fiscal prend la forme d'un crédit ou d'une réduction d'impôts

LE SAAD MORVAN RECHERCHE DES BENEVOLES :

Le Saad est une petite entreprise : elle fait travailler 27 salariées, elle intervient auprès de 180 à 200 personnes, elle gère un budget de 550 000 euros dans des conditions définies par le département, notre autorité de tutelle. Être bénévoles dans une association comme celle-ci peut faire peur et pourtant, l'ambiance des conseils d'administration est sérieuse et professionnelle tout en étant détendue et conviviale, avec l'appui des salariées administratives.
Si des personnes sont intéressées, merci de prendre contact avec Diane Sirou au 03 86 84 52 76.

COMMUNAUTE DE COMMUNES MORVAN SOMMETS ET GRANDS LACS

LE SERVICE DÉCHETS

23 agents

14 véhicules

3 déchetteries

Les déchets ménagers en quelques chiffres …

Le service déchets ménagers assure la collecte en porte-à-porte sur l'ensemble des 34 communes puis l'achemine vers des quais de transfert en vue du traitement qui est géré par le SIEEEN.
Les collectes s'effectuent sur des parcours de 50 à 190 km, chaque équipe dessert de 300 à 350 foyers par tournée. En parallèle, les trois déchetteries sont à la disposition des particuliers et professionnels. Elles sont destinées à la collecte des déchets encombrants ou spéciaux.
Le coût global du service est plus élevé que dans les zones urbaines, notre territoire est très rural avec peu d'habitants au km² ce qui entraine des surcoûts importants notamment à cause des dépenses de carburant. Il nous faut être très vigilants quant à l'utilisation des sacs fournis par la collectivité, l'achat des sacs représente une dépense de 80 000 € par an.

LA COLLECTE EN 2018

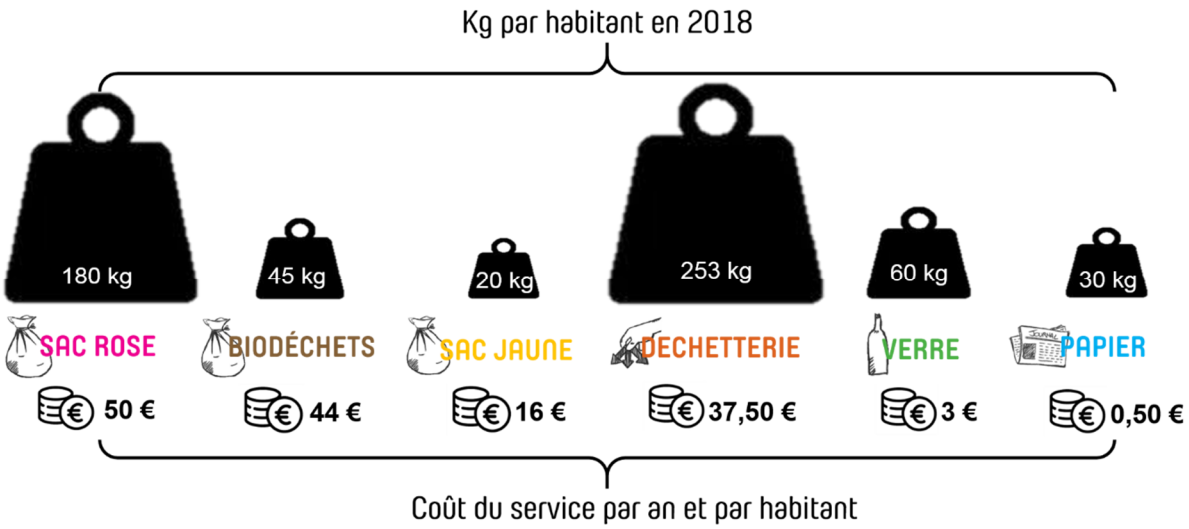

DANS LE SAC ROSE

Les erreurs de tri représentent en moyenne 27% du contenu d'un sac rose.

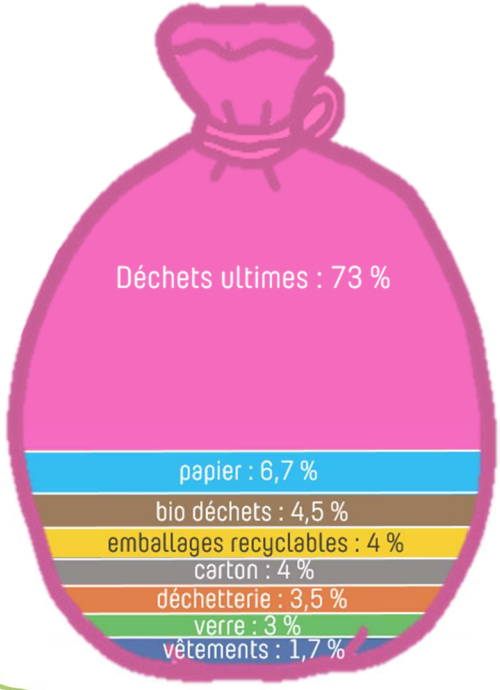

Les résultats de 2018 n'ont pas permis d'atteindre les objectifs attendus, toutefois 2019 laisse apparaitre une **tendance significative à l'amélioration**. C'est pourquoi les efforts doivent être maintenus voire renforcés par tous, afin de consolider et améliorer nos performances, seuls leviers qui permettent une maîtrise des coûts.
A l'horizon 2021, l'ensemble des emballages devront être recyclés. L'objectif principal étant de minimiser, autant que faire se peut, les ultimes (sacs roses). De même, l'incitation pour la réduction des déchets reste un objectif primordial. A ce jour, 27% des déchets ultimes pourraient être recyclés et de ce fait traités à coût minoré.
La réduction des déchets doit être un objectif commun pour le mieux-être de chacun : réduction des emballages lors de l'achat, compostage des biodéchets et déchets verts au jardin, Stop Pub sur la boite aux lettres …

Retrouvez les consignes de tri, votre calendrier et les horaires des déchetteries sur www.ccmorvan.com

Si vous créez votre entreprise et que vous souhaitez un encart dans le prochain bulletin municipal, contactez le secrétariat de Mairie

Nouvelle Entreprise

Hébergements, location de salle, bar à truite, initiation et pratique de la pêche à la mouche.
Contact :

La Municipalité remercie :

- Monsieur et Madame MARICHAL René pour leur don de 20 € en compensation du prêt des anciennes chaises et de tables de la salle des fêtes,
- Monsieur et Madame BOUGENOT pour leur don de 60€ au profit du CCAS,
- Messieurs Jean-Louis SACQUET, Patrick GROSCHE et Sébastien LEROY pour les sapins de Noël qui ont décoré notre village.

Un grand merci également à Maggy pour son esprit créatif et à Sylvain et Jean-Luc pour leur aide à la réalisation de nouvelles décorations installées sur le parking du Bourg.

Déploiement de la 4G : des interférences possibles avec la TNT

L'Agence Nationale des Fréquences (ANFR), établissement public de l'Etat, délivre des autorisations dans ces bandes aux opérateurs de téléphonie mobile pour déployer des antennes 4G.

Ces bandes sont très proches de la bande utilisée par la télévision, ce qui est susceptible de causer de manière ponctuelle des perturbations de la réception de la TNT chez les téléspectateurs qui reçoivent la télévision par l'antenne râteau.

Si vous recevez la télévision par une antenne râteau et que vous constatez depuis peu des difficultés de réception de la TNT, vous pouvez bénéficier d'un dispositif d'assistance et d'intervention mis en place par l'ANFR et les opérateurs de téléphonie mobile concernés :

Si vous dépendez d'une antenne râteau placée sur votre toit, vous pouvez :

- Vous rendre sur la plateforme « assistance.recevoirlatnt.fr »
- Appeler le 0970 818 818

Du lundi au vendredi de 8h à 19 h (prix d'un appel non surtaxé)

Ces démarches vont permettre d'établir un diagnostic par l'ANFR. Celle-ci va notamment vérifier si les difficultés de réception de la TNT sont bien liées à la mise en service d'une antenne 4G.

Si c'est le cas, le téléspectateur sera rappelé par un antenniste mandaté par les opérateurs mobiles pour une prise de rendez-vous. Pour rétablir une bonne réception de la télévision, il faudra le plus souvent ajouter un filtre au niveau de l'antenne râteau sans aucun risque de dommage sur l'équipement du téléspectateur.

Cette intervention est entièrement financée par les opérateurs mobiles et gratuite pour l'usager.

Devenez le premier maillon des secours !

Depuis quelques semaines, les Sapeurs-Pompiers de la Nièvre sont partenaires avec l'application Permis de Sauver.

[Quésaco?] L'application gratuite Permis De Sauver vise à créer un réseau de secouristes volontaires bénévoles qui complète la chaîne des secours. Cette application permet aux sapeurs-pompiers de géolocaliser des citoyens formés au secourisme pour leur permettre de devenir les premiers maillons de la chaîne de secours et ainsi réaliser les premiers gestes en attendant les secours!

Pour les Sapeurs-Pompiers de la Nièvre, le partenariat avec l'application Permis De Sauver vise à améliorer les délais et les conditions de prise en charge des victimes sur le territoire du Département de la Nièvre.

Sapeur-pompier, bénévole d'une association agréée de sécurité civile, professionnel de santé, policier, gendarme, militaire ou citoyen formé aux secourisme (PSC1, SST…), disposant d'un smartphone peuvent télécharger, dès aujourd'hui et gratuitement, l'application mobile Permis De Sauver et s'inscrire comme secouriste !
Permis de sauver est disponible sur Play Store et Apple Store.

Alors n'attendez pas, devenez un maillon de la chaîne des secours, sauvez des vies !

LA MAISON DES GÉNÉRATIONS

Côté Rue

Réaménagement de 4 logements avec pièce à vivre/coin cuisine et une chambre

Réaménagement d'un logement avec pièce à vivre/coin cuisine et deux chambres

Salle de réunion/bureaux partagés

Côté jardin

Création de 2 logements avec pièce à vivre/coin cuisine et une chambre

Espace Commun